



IAEA

60 ans

*L'atome pour la paix et le développement*

61<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE

## RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le lundi 18 septembre 2017

### Séance plénière 1<sup>re</sup> séance

Au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire, « Élection du président et des vice-présidents de la Conférence générale, et du président de la Commission plénière ; nomination du Bureau », Son Excellence M<sup>me</sup> Maria Zeneida Angara Collinson, représentante résidente des Philippines auprès de l'AIEA, a été élue par acclamation Présidente de la soixante et unième session ordinaire de la Conférence générale.

Sur proposition de la Présidente, la Conférence générale a élu les délégués de l'Australie, de la Bulgarie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, du Ghana, du Mexique, de la Mongolie et de la République islamique d'Iran aux fonctions de vice-présidents. Toujours sur proposition de la Présidente, la Conférence générale a élu Son Excellence M. Rolf Stalder, représentant résident de la Suisse auprès de l'AIEA, Président de la Commission plénière, et les délégués des États Membres ci-après comme autres membres du Bureau : Angola, Canada, Fédération de Russie, Koweït, Pérou et République tchèque.

Au titre du point 2 de l'ordre du jour provisoire, « Demandes d'admission à l'Agence », la Conférence générale a approuvé par acclamation la demande d'admission à l'Agence de la Grenade.

Au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire, un message du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a été transmis à la Conférence générale par M. Thomas Markram, Haut-Représentant adjoint des Nations Unies pour les affaires de désarmement.

Au titre du point 4 de l'ordre du jour provisoire, M. Yukiya Amano, Directeur général, a fait une déclaration.

Au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire, la Conférence générale a approuvé par acclamation la nomination de M. Yukiya Amano au poste de Directeur général du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 novembre 2021.

Au titre du point 7 de l'ordre du jour provisoire, « Contributions au Fonds de coopération technique pour 2018 », la Présidente a fait une déclaration sur les promesses et le paiement rapides des contributions au Fonds de coopération technique pour 2018, qui aident considérablement le Secrétariat à planifier le programme de coopération technique de l'Agence.

La Conférence générale a entamé l'examen du point 8 de l'ordre du jour provisoire « Discussion générale et Rapport annuel pour 2016 », et des déclarations ont été faites par les délégués des États suivants : République islamique d'Iran, Fédération de Russie, États-Unis



IAEA

60 ans

*L'atome pour la paix et le développement*

**61<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

---

d'Amérique, Jordanie, Estonie (au nom de l'Union européenne), Japon, Chine, Ghana, Bangladesh, Égypte, Paraguay, Soudan, Arabie saoudite et Niger.

**Bureau  
1<sup>re</sup> séance**

Le Bureau a recommandé à la Conférence générale que :

- l'ordre du jour de la présente session de la Conférence générale soit constitué de tous les points figurant dans l'ordre du jour provisoire contenu dans le document GC(61)/1, et de tous les autres points figurant dans les documents GC(61)/1/Add.1, Add.1/Corr.1 et Add.2 ;
- la répartition des points énumérés dans les documents GC(61)/1, Add.1 et Add.2 aux fins de premier examen soit examinée comme il est indiqué dans ces documents ;
- l'ordre d'examen des points soit l'ordre indiqué dans les documents GC(61)/1, Add.1 et Add.2 ;
- le vendredi 22 septembre 2017 soit la date de clôture de la session ;
- la prochaine session ordinaire de la Conférence générale commence le lundi 17 septembre 2018 ;

**Séance plénière  
2<sup>e</sup> séance**

La Conférence générale a adopté les recommandations du Bureau. Elle a repris l'examen du point 8 de l'ordre du jour, « Discussion générale et Rapport annuel pour 2016 ». Des déclarations ont été faites par les États suivants : Serbie, Ukraine, Nigeria, Kazakhstan, Congo, Monténégro, Zambie, Lesotho, Cameroun, Éthiopie, El Salvador, Géorgie, Pologne, Saint-Siège, Panama, République démocratique du Congo, Autriche, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Monaco et Kenya.

**Commission  
plénière  
1<sup>re</sup> séance**

La Commission a élu Son Excellence l'ambassadeur Simon Madjumo Maruta (Namibie) aux fonctions de vice-président.

La Commission a décidé d'examiner dans la mesure du possible les points qui lui sont soumis dans l'ordre dans lequel ils figurent dans le document GC(61)/COM.5/1.

La Commission a en outre décidé de poursuivre la pratique, utilisée avec succès ces dernières années, consistant à regrouper, dans la mesure du possible, les projets de résolutions qu'elle renvoie en plénière.



IAEA

60 ans

*L'atome pour la paix et le développement*

**61<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

---

La Commission a décidé de recommander à la Conférence générale, pour adoption :

— au titre du point 10 de l'ordre du jour, « États financiers de l'Agence pour 2016 », le projet de résolution figurant à la page i du document GC(61)/2 ;

— au titre du point 11 de l'ordre du jour, « Programme et budget de l'Agence pour 2018-2019 », un projet de résolution intitulé « A. Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2018 », un projet de résolution intitulé « B. Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2018 » et un projet de résolution intitulé « C. Le Fonds de roulement en 2018 », figurant dans le document GC(61)/4 ;

— au titre du point 13 de l'ordre du jour, « Amendement de l'article XIV.A du Statut », le projet de décision figurant dans le document GC(61)/COM.5/L.4 ;

— au titre du point 14 de l'ordre du jour, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2018 », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/13 ;

— au titre du point 15 de l'ordre du jour, « Mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique et de la sûreté du transport et des déchets », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/COM.5/L.1 ;

— au titre du point 19 de l'ordre du jour, « Renforcement de l'efficacité et amélioration de l'efficience des garanties de l'Agence », le projet de résolution figurant dans le document GC(61)/COM.5/L.2.